

Image not found or type unknown



Heures supplementaires deduites du salaire

Par **cookiesbali**, le **30/01/2012** à **15:55**

Bonjour,rnrnJe travaille dans le domaine de la restauration. J ai signé un contrat à 39 heures hebdomadaire, les patrons ne nous en font faire moins et nous retirent systematiquement 30 mn de pauses par jour ce qui juste assez pour ne jamais effectuer 39 heures par semaine, sauf que sur la fiche de paye ils deduisent ces heures non effectuées ! Est-ce normal ?